

Principes d'utilisation du langage

Contexte

Parce que le langage véhicule et façonne notre pensée, nous avons établi ces principes dans le but de nous assurer que notre langage (écrit et parlé) nous permette d'apporter les changements que nous souhaitons voir dans le monde. À cette fin, notre langage doit être cohérent avec la théorie du changement d'EngenderHealth, notre cadre "Ne pas nuire" (Do No Harm), notre plan stratégique, nos valeurs organisationnelles et notre adhésion à la définition du droit de la santé sexuelle de la reproduction (DSSR) de la Commission Guttmacher-Lancet, notée dans l'encadré ci-dessous.

Les principes énoncés ci-dessous fournissent des orientations générales sur la manière dont nous envisageons et utilisons le langage dans notre travail. Les concepts énoncés ici et leur application sont expliqués plus en détail dans les guides linguistiques relatifs à des sujets spécifiques ou à des questions linguistiques qui reviennent le plus souvent dans les discussions, comme le langage sur l'avortement, les jeunes et le genre. Nous élaborerons d'autres guides de ce type en fonction des besoins.

(Nota Bene : Bien que ces principes soient axés sur le langage écrit et oral, les concepts exposés ici sont également applicables aux supports visuels, tels que les photos, les vidéos, les icônes, la signalisation, etc.)

Principes

- **Tout le monde joue un rôle:** L'utilisation prudente du langage est la responsabilité de tous dans l'organisation. Nous devons tous nous efforcer d'employer le langage le plus précis, le plus inclusif et le plus sensible.
- **La précision est importante:** Nous attachons de l'importance à la précision, en particulier la précision médicale et technique. En utilisant un langage précis et actuel, nous pouvons nous assurer de transmettre efficacement nos idées.
- **Être inclusif et montrer du respect:** Notre langage doit délibérément et explicitement inclure diverses populations. Tout comme nous sommes engagés à promouvoir un éventail complet de soins de santé sexuelle et reproductive pour tous, sans préjugés ni discrimination, notre langage doit être exempt de discrimination et de préjugés. Nos paroles doivent respecter toutes les formes de droit à la santé sexuelle et de la reproduction (DSSR), ainsi que les personnes qui fournissent ou reçoivent des soins de santé sexuelle et de la reproduction (SSR). Notre langage doit mettre en valeur la dignité et l'action des personnes avec qui nous travaillons, s'abstenir intentionnellement de juger et de stigmatiser, et montrer notre respect pour nos partenaires - agences de financement, gouvernements des pays hôtes, institutions internationales et locales, prestataires de soins de santé et communautés dans lesquelles nous travaillons. Ce principe nous oblige à réfléchir au moment et à la manière dont nous mentionnons des groupes spécifiques ; notamment en apprenant auprès des personnes avec qui nous travaillons, comment les communautés auxquelles elles appartiennent préfèrent être identifiées. L'inclusion et le respect ne se prêtent pas toujours à des règles simples du genre "utilisez ces mots/pas ces mots". Par exemple, notre langage a toujours eu tendance à se focaliser sur les "femmes et les filles". Bien qu'une grande partie de notre travail soit programmée pour soutenir les filles et les femmes, en tant qu'organisation qui s'efforce d'être transformatrice de genre, nous travaillons à réduire notre recours aux termes "femmes et filles" et "filles et femmes", car l'utilisation excessive de ces termes peut conduire à une réflexion binaire et par conséquent exclusionniste sur le genre. Cela ne signifie pas que nous ne devons jamais utiliser les mots "filles et femmes", mais que nous devons faire attention à leur utilisation.
- **Nous sommes une organisation qui apprend:** Our Strategic Plan and our Organizational Values both emphasize the importance of reflection and learning. Just as Notre plan stratégique et nos valeurs organisationnelles soulignent tous deux l'importance de la réflexion et de l'apprentissage. Tout comme nous apprenons et adaptons nos actions au fil du temps, nous adaptons notre langage au fur et à mesure que nous apprenons. L'évolution du langage nous oblige parfois à éradiquer des termes et des expressions que nous utilisions avant, car de nouvelles connaissances nous conduisent à un meilleur langage, plus conforme à nos idéaux. De même, tout comme nous devons continuellement améliorer nos connaissances et compétences techniques et nos approches opérationnelles, nous devons continuellement remettre en question notre façon de penser le langage (y compris en apprenant des autres qui font de même) et faire progresser les idées et le langage pour appuyer notre travail. Par exemple, il y a quelques années, nous utilisions couramment des expressions telles que "autonomisation des femmes" ou "autonomiser les femmes". Aujourd'hui, nous trouvons ces expressions problématiques, car elles impliquent que les femmes n'ont pas de pouvoir intrinsèque, qu'elles ne peuvent que recevoir le pouvoir de quelqu'un d'autre. Nous travaillons donc à réduire, voire éliminer ces expressions.
- **Adapter le langage au public:** EngenderHealth travaille et communique avec plusieurs publics. Bien que le *Guide de style d'EngenderHealth* privilégie l'anglais américain comme norme organisationnelle afin d'assurer la cohérence des documents internationaux, notre utilisation de l'anglais peut varier selon les régions, les programmes et les communautés, selon ce qui convient à des publics différents. Lorsque nous communiquons avec des publics techniques, nous utilisons souvent des acronymes et des termes techniques que nous devons éviter ou expliquer lorsque nous communiquons avec des publics profanes. Certains grands bailleurs et autres partenaires préfèrent le terme "planification familiale" à celui de "contraception". Nous pouvons travailler dans des communautés où le genre est considéré comme une construction binaire, plutôt que comme un spectre. Pour communiquer efficacement avec ces différents publics, nous devons adapter notre langage afin de toucher le public là où il se trouve, sans compromettre notre vision du monde, nos valeurs ou nos objectifs programmatiques. De tels ajustements nécessitent une approche réfléchie et nuancée du langage.

Questions d'orientation

Les questions suivantes peuvent nous aider à identifier et à éliminer le langage problématique. Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", réfléchissez à la manière dont vous pouvez réviser le langage en question. Est-ce que le langage:

- Sape l'action des personnes ou des communautés que nous servons?
- Priorise un certain groupe de personnes au détriment d'autres groupes de personnes comme étant les "autres"?
- Réduit les groupes d'impact en victimes ou met l'accent sur les victimes tout en ignorant les auteurs?
- Positionne nous (y compris notre personnel, nos partenaires, nos bailleurs ou nos programmes) comme des sauveurs?
- Stigmatise toute forme de soins de santé (y compris les informations, les conseils ou les services) ou les personnes qui fournissent ou reçoivent ces soins?
- Renforce les inégalités sur la base du sexe, de l'âge, des capacités, de l'orientation sexuelle, de la race, de l'ethnie, de la classe ou la capacité économique, de la caste ou d'autres caractéristiques individuelles ou communautaires?
- Reflète une discrimination ou des préjugés personnels, communautaires ou culturels à l'encontre de toute population?

Définition du droit de la santé sexuelle et de la reproduction (DSSR) selon la Commission Guttmacher-Lancet**

La santé sexuelle et de la reproduction (SSR) est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social par rapport à tous les aspects de la sexualité et de la reproduction, et pas seulement l'absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité. Par conséquent, une approche positive de la sexualité et de la reproduction devrait reconnaître le rôle joué par les relations sexuelles agréables, la confiance et la communication dans la promotion de l'estime de soi et du bien-être général. Tout le monde a le droit de prendre des décisions concernant son corps et d'avoir accès aux services qui soutiennent ce droit. La réalisation de la santé sexuelle et de la reproduction (SSR) repose sur la concrétisation des droits sexuels et reproductifs qui sont fondés sur les droits humains de tous les individus:

- de voir leur intégrité physique, leur vie privée et leur autonomie personnelle respectées
- de définir librement leur propre sexualité, y compris leur orientation sexuelle et leur identité et expression de genre
- de décider si et quand être sexuellement actif
- de choisir leurs partenaires sexuels
- d'avoir des expériences sexuelles sûres et agréables
- de décider si, quand et avec qui se marier
- de décider si, quand et par quels moyens avoir un ou des enfants, et combien d'enfants à avoir
- d'avoir accès, tout au long de leur vie, aux informations, aux ressources, aux services et au soutien nécessaires pour réaliser tout ce qui précède, sans discrimination, coercition, exploitation et violence

Les services essentiels de santé sexuelle et de la reproduction doivent répondre aux normes de santé publique et des droits humains, notamment le cadre de disponibilité, d'accessibilité, d'acceptabilité et de qualité du droit à la santé. Les services doivent comprendre:

- des informations et des conseils précis sur la santé sexuelle et de la reproduction, y compris une éducation complète à la sexualité et fondée sur des données probantes
- des informations, conseils et soins relatifs à la fonction et à la satisfaction sexuelle
- la prévention, la détection et la gestion de la violence basée sur le genre et de la coercition sexuelle et sexuelle
- un choix de méthodes contraceptives sûres et efficaces
- des soins prénatals, d'accouchement et postpartum sûrs et efficaces
- des services et des soins d'avortement sûrs et efficaces
- la prévention, la gestion et le traitement de l'infertilité
- la prévention, le dépistage et le traitement des infections sexuellement transmissibles, y compris le VIH, et les infections de l'appareil génital
- la prévention, le dépistage et le traitement des cancers du système reproductif

*Starrs, A.M., Ezeh, A.C., Barker, G., Basu, A., Bertrand, J.T., Blum, R., Coll-Seck, A.M., Grover, A., Laski, L., Roa, M., Sathar, Z.A., Say, L., Serour, G.I., Singh, S., Stenberg, K., Temmerman, M., Billedecom, A., Popinchalk, A., Summers, C., and Ashford, L. 2018. "Accelerate Progress—Sexual and Reproductive Health and Rights for All: Report of the Guttmacher-Lancet Commission." *The Lancet* 391 no. 10140 (May): 2642–2692. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(18\)30293-9](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(18)30293-9).